



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21842
4 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 3 OCTOBRE 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU KOWEIT AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué que le Conseil des ministres du Koweït a rendu public au sujet des déclarations qui ont été faites par certains dirigeants d'organisations palestiniennes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Mohammad A. ABULHASAN

ANNEXE

Communiqué du Conseil des ministres du Koweït, en date du
3 octobre 1990, relatif aux déclarations faites par certains
dirigeants d'organisations palestiniennes

Comme suite aux déclarations qu'un délégué de l'Organisation de libération de la Palestine a faites lors du Séminaire qui s'est récemment tenu en Jordanie, le Conseil des ministres du Koweït a publié le communiqué suivant :

"De temps à autre, les divers organes d'information font état des déclarations de dirigeants d'organisations palestiniennes relatives au crime perfide que le régime iraquien a perpétré contre l'Etat du Koweït. Il est toutefois regrettable que pour une raison ou une autre, certains de ces dirigeants se soient jetés dans les bras du régime criminel de l'Iraq, se faisant son porte-parole et s'employant avec zèle à le sortir de son isolement international en adoptant de prétendues initiatives visant à faire face à la situation dangereuse créée par l'occupation du Koweït par l'Iraq. Une de ces prétendues initiatives qui a été prise par le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine au Royaume hachémite de Jordanie, visait à venir en aide à l'odieux régime de l'Iraq en établissant un lien entre le retrait des forces iraquiennes du Koweït et le règlement de la question de Palestine.

Le Conseil des ministres tient à ce propos à appeler l'attention sur les deux points ci-après :

- 1) Le Koweït attend de ces organisations qu'elles adoptent une position morale en appuyant la justice et en condamnant l'agression qui a été perpétrée contre le peuple du Koweït;
- 2) Ces organisations ont commencé à perdre leur crédibilité aux niveaux arabe, islamique et international en se tenant, pour des motifs douteux, au côté du régime iraquien que la communauté internationale a rejeté pour ses pratiques criminelles et abjectes.

Tout en réaffirmant que c'est seulement l'application intégrale et immédiate des résolutions pertinentes de la Conférence arabe extraordinaire au sommet et du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies qui permettra de mettre fin à l'aggravation de la situation explosive qui a été créée dans le golfe arabe par l'occupation de l'Etat du Koweït par l'Iraq, le Conseil des ministres souligne que tout effort déployé en dehors du cadre de ces résolutions est totalement voué à l'échec. Il n'est pas trop tard pour que les organisations palestiniennes susmentionnées reviennent sur le sentier de la justice en condamnant et en rejetant l'occupation du Koweït et les pratiques du régime agressif de Saddam Hussein qui ont contribué à semer la division et la discorde au sein du monde arabe."
